

Groupe de référence des employeurs

DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ONTARIO

Nouvelles de l'OIO à utiliser

25 mars 2026

Modifications réglementaires et mises à jour

Reconnaissance automatique pour la mobilité de la main-d'œuvre

Depuis le 1^{er} janvier 2026, à la suite d'une nouvelle législation provinciale sur la mobilité de la main-d'œuvre, l'OIO a instauré le processus de reconnaissance automatique. Ce processus permet aux infirmières et infirmiers inscrites ou inscrits dans d'autres provinces et territoires du Canada de s'inscrire en Ontario en seulement deux jours ouvrables. Ce processus d'inscription simplifié favorise la mobilité de la main-d'œuvre, tout en soutenant la sécurité de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier et la protection de la population. Pour plus de renseignements sur le processus de reconnaissance automatique des candidates et candidats de mobilité de la main-d'œuvre, veuillez consulter cet article dans [l'Excellence](#).

Classification d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien (IP) unique

À partir du 1^{er} juillet 2026, l'OIO passera à une classification d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien (IP) unique. Pour permettre ce changement, le Conseil de l'OIO a approuvé des modifications connexes au règlement administratif après consultation, y compris des mises à jour pour trouver une infirmière ou un infirmier afin de démontrer la formation d'IP de niveau débutant. De plus, les programmes d'IP propres à la population et les examens connexes (qui avaient déjà été approuvés par le Conseil pour l'inscription dans les certificats IP-adulte, IP-soins de santé primaires et IP-pédiatrie) seront supprimés avec des dates de fin précises, et le nouvel examen canadien d'admission à la profession d'infirmière praticienne ou d'infirmier praticien (Canadian Nurse Practitioner Licensure Examination, CNPLE) deviendra l'examen d'inscription pour les IP en Ontario à compter du 1^{er} juillet 2026. D'autres juridictions canadiennes prévoient de passer à une seule catégorie d'IP en 2026 et de mettre en œuvre le nouvel examen national entre 2026 et 2027.

Les IP actuellement inscrites ou inscrits dans les catégories de soins pour adultes, de pédiatrie ou de soins de santé primaires seront transférés automatiquement, sans formation ou examen supplémentaire, et continueront d'exercer dans le cadre de leurs compétences actuelles. Tous les détails sont disponibles sur le site Web de l'[OIO](#).

Compétences de niveau débutant

Compétences de niveau débutant d'IP et d'IAA – Projet national de révision

Les compétences nationales de niveau débutant d'IP et d'IAA font l'objet d'une révision prévue de cinq ans menée par le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) et le Conseil canadien de réglementation des soins infirmiers auxiliaires

(CCRSIA), avec le soutien de toutes les juridictions et la coordination d'un expert-conseil externe. Les projets de compétences ont été élaborés à partir de consultations, d'examens de la littérature et des juridictions, d'enquêtes et de groupes de discussion, avec les directives des comités directeurs des IA et des IAA, et font actuellement l'objet d'un examen final par juridiction.

Le projet passe maintenant à la phase de validation, qui comprend la préparation, la distribution et l'analyse d'un sondage national de validation qui suscitera des rétroactions de la part des universitaires, des personnes inscrites, des employeurs et des groupes d'intérêt. Les membres du GRE peuvent s'attendre à recevoir le sondage et sont encouragé(e)s à fournir leurs rétroactions pour aider à informer les compétences de niveau débutant révisées. L'OIIO collaborera avec les partenaires du système pour soutenir un engagement large, et le sondage national est provisoirement prévu pour la fin mars pour une période de 30 jours.

Modernisation des normes

À partir du 1^{er} mars 2026, la norme d'exercice relative aux [Limites professionnelles et relations infirmière-client ou infirmier-client](#) est en vigueur. Une variété de ressources nouvelles et révisées sont disponibles sur cno.org. Ces ressources comprennent :

- Un enregistrement du webinaire sur la norme et ses principales modifications (disponible en [français](#) et en [anglais](#))
- Nouvelles [FAQ révisées](#) pour s'aligner sur la norme
- Un [article](#) annonçant le lancement de la norme révisée

Depuis le 1^{er} février 2026, la norme révisée relative à la [Documentation](#) est également maintenant en vigueur. Un webinaire offrant un aperçu de la norme révisée est disponible sur notre site Web en [français](#) et en [anglais](#). Plusieurs nouvelles ressources ont été développées pour soutenir les infirmières et infirmiers dans l'application de la norme :

- [Abréviations dans leurs documents](#)
- [Consignation des exceptions](#)
- [Secrétaire désigné et cosignature](#)

Ces ressources et outils visent à préciser et à soutenir l'application pratique de la norme révisée. Pour toute question ou demande de ressources précises, veuillez contacter : ppd@cnomail.org.

Mise à jour de la modernisation du site Web de l'OIIO

Au cours des derniers mois, l'OIIO a passé en revue son contenu Web pour s'assurer qu'il est clair, cohérent, précis et aussi simple que possible. Dans le cadre de ce travail, nous avons apporté certaines modifications pour aider les infirmières et infirmiers et les partenaires du système à trouver rapidement et facilement des réponses aux questions courantes de l'exercice.

Aider les infirmières et infirmiers à comprendre les normes d'exercice et les directives est une façon dont nous soutenons des soins sécuritaires aux clients. L'OIIO dispose d'une équipe de consultantes en exercice avancée pour répondre à des questions sur la compréhension ou l'application des [normes d'exercice](#) de l'OIIO. Ces questions sont thématiques et utilisées pour créer une Foire aux questions (FAQ) comme ressource de soutien. Pour faciliter la recherche de cette partie de notre site, nous

avons renommé la section [Soutien à l'exercice FAQ](#) (elle s'appelait auparavant « Service Info-exercice ») et réorganisé le contenu.

D'autres modifications sur notre [site Web](#) arrivent bientôt! Nous repensons tous nos guides d'inscription et les renseignements sur les examens. Restez à l'affût!

Le saviez-vous?

L'équipe de la qualité de l'exercice de l'OIIO soutient également les employeurs grâce à des présentations collaboratives sur les normes d'exercice et leur application à votre milieu de travail particulier. Si votre organisation souhaite organiser une présentation virtuelle ou en personne sur les normes d'exercice et leur application dans votre milieu de travail, veuillez communiquer avec nous à l'aide de notre formulaire [en ligne](#).

Des questions?

Si vous avez des questions au sujet de ce numéro de *Nouvelles de l'OIIO à utiliser* ou de l'exercice de la profession d'infirmière ou d'infirmier, veuillez communiquer avec l'équipe de la qualité de l'exercice de l'OIIO en remplissant le [Formulaire de soutien à l'exercice](#).